



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 5 décembre 2025

N° 2025-531

Convocation du 28 novembre 2025

Aujourd'hui vendredi 5 décembre 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loic FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT à Mme Pascale BRU

Mme Françoise FREMY à M. Bruno FARENIAUX

M. Laurent GUILLEMIN à M. Michael RISTIC

Mme Sylvie JUQUIN à Mme Sylvie JUSTOME

Mme Zeineb LOUNICI à Mme Fatiha BOZDAG

M. Guillaume MARI à M. Maxime GHESQUIERE

M. Nicolas PEREIRA à M. Thierry MILLET

M. Stéphane PFEIFFER à Mme Brigitte BLOCH

Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAR

M. Fabien ROBERT à M. Emmanuel SALLABERRY

### **EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jérôme PESCINA à partir 16h32

M. Dominique ALCALA à partir de 17h08

M. Thierry MILLET à partir de 17h58

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 5 décembre 2025</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Direction de la programmation budgétaire</b> <b>Service préparation budgétaire et programmation pluriannuelle</b>	<b>N° 2025-531</b>

---

## Bordeaux métropole - Orientations générales pour le budget 2026 et suivants - Débat

---

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le mandat 2020-2026 aura été marqué par trois grands défis financiers successifs : la pandémie, l'inflation, l'austérité.

Les années 2020 et 2021 ont vu la Métropole déployer des mesures actives face à la pandémie, notamment des centres de vaccination soutenus financièrement par l'Europe, mais aussi un plan de soutien en direction des entreprises de son territoire, et maintenir autant que possible dans les circonstances sanitaires son programme d'investissement.

A compter de la mi 2022 et jusqu'en 2024, l'inflation des prix de l'énergie et partant de l'ensemble des matières premières a renchéri les conditions d'exécution des projets d'investissement de la Métropole. Cette inflation a également touché les agents métropolitains et nécessité des mesures salariales, tant nationales (hausses du point d'indice notamment) que locales (avec des évolutions annuelles conséquentes du régime indemnitaire RIFSEEP).

A compter de la fin 2023 et du début 2024, le ralentissement économique, notamment dans le secteur de l'aménagement et du bâtiment a commencé à se faire sentir dans les rentrées fiscales nationales et celles de la métropole. De plus, dès les premières moutures des projets de lois de finances 2025 puis 2026, la contribution attendue de Bordeaux Métropole au redressement des finances publiques a été très conséquente. Elle s'établit en 2026 à plus de 67 M€ par rapport au niveau de ressources espéré mi 2024, sous l'effet cumulé des deux lois de finances.

Cette austérité imposée a un impact majeur sur la trajectoire financière de Bordeaux Métropole. En effet, à ces contraintes financières externes s'ajoutent des contraintes démographiques – un territoire qui accueille chaque année 10 000 habitants supplémentaires ne peut désinvestir des mobilités, de l'emploi, des équipements publics, des contraintes environnementales et écologiques – à la fois pour contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone du territoire à l'horizon 2040 mais également pour assurer la résilience du territoire face aux risques climatiques désormais plus forts et des contraintes sociales – le ralentissement économique et l'inflation pèsent sur les habitants du territoire et les actions métropolitaines en faveur du logement social notamment sont un des leviers d'appui aux

populations touchées par ce contexte économique global.

Le présent rapport d'orientations budgétaires s'inscrit donc dans la continuité et l'accentuation des dynamiques esquissées l'an passé : des recettes de fonctionnement, amoindries par les prélèvements décidés en loi de finances qui ne progresseraient que de 1,3% sur cette période ; une maîtrise accentuée des dépenses de fonctionnement (qui sont ainsi prévues en baisse de 1% par an en moyenne) pour assurer une soutenabilité financière dans la durée de la Métropole. La capacité de désendettement de la Métropole reste ainsi sous le seuil des 12 ans sur l'ensemble de la période et retrouve en 2028 l'objectif des 10 ans fixé en début de mandature.

Ceci permet d'achever un programme d'investissement qui atteindra 3,5 Md€ sur 2021-2026 et de prévoir 1,6 Md€ sur les seules années à venir 2026-2028, soit un niveau annuel d'investissement supérieur à toutes les années avant 2022.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2026 et suivants.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Débat effectué.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 5 décembre 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------